



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90
fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'École : Le Conseil d'École est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'École adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2

Jeudi 18 mars 2021 – 18h - 19h

Présents : Mme Merel, Mme Seguin (parents délégués), M. Dupuy, Mme Pain (enseignants), Mme Blain-Descormier et M. Murriss (Conseillers municipaux).

En visio-conférence : Mme Fleury, Mme Gatta (enseignantes)

Excusés : Mme Capiaux, Mme Manan (enseignante RASED), M. Faure (Directeur du périscolaire), Mme Bessone, Mme Bonnamy (ATSEM), Mme Deroo (DDEN)

Secrétaire : Ivan Dupuy

Ordre du jour :

- Effectifs
- Projet d'école et projets pédagogiques,
- État des locaux, travaux, équipement, sécurité,
- PPMS et exercices de sécurité,
- Santé / COVID
- Questions diverses.

- **Effectifs**

3 nouveaux élèves sont inscrits depuis la rentrée du 8 mars : 2 en Moyenne section (classe de 27 élèves) et 1 en CE1 (classe de 23 élèves). 1 élève (CP) a été radié en décembre.

L'effectif au 8 mars est donc de 93 élèves.

Compte-tenu de l'effectif de GS l'an prochain (18 élèves), du mobilier devra probablement être acheté pour la classe de GS-CP. Les besoins seront communiqués à M. Murriss lorsque les effectifs définitifs seront connus.

- **Présentation des projets pédagogiques**

- **Projet d'école** : Le projet d'école 2020-2024 présenté lors du premier conseil d'école a été validé par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Il reste à préciser les actions à mettre en place annuellement. Nous aimerions l'aide du périscolaire pour l'obtention du label éco-école, notamment pour le recyclage à la cantine. Pour la réduction des déchets, des composteurs hors sol existent, mais cela coûte très cher.

Concernant le point d'eau au micro site, les devis sont faits, la mairie doit faire le point.

La Mairie est d'accord pour l'installation de carrés potagers entre le parking et les fenêtres de la maternelle. L'école demande l'installation d'un brise vue coté parking, la mairie est d'accord.

L'école demande une cabane de jardin pour ranger le matériel de la cour, mais la mairie précise que c'est interdit. Un aménagement sera peut-être possible près du grand portail, sous l'abri, côté cantine.

- Le journal de l'école : le n°9 est pratiquement prêt.

- Les GRIPs (Groupe d'interventions poétiques) de la *Compagnie Voix public* ont eu lieu : deux comédiens sont venus, à 4 reprises, lire des poèmes dans toutes les classes.

- Un cycle « balle ovale » a eu lieu pour les classes de GS/CE1 et CP/CE2 avec le club Laurentin de rugby. Les interventions ont été financées par le Comité Départemental de rugby.

- Un cycle (10 séances) de lecture expressive a débuté avec Philippe Lecomte, comédien de la *Compagnie Voix Public*, pour les CM1-CM2.

- Une classe TICE (travail en informatique avec un maître spécialisé) sur la bande dessinée s'est achevée début mars pour les CM1-CM2.

- Deux sorties à Saint-Jean-Cap-Ferrat sont prévues pour les CM1-CM2 en remplacement de la classe de mer annulée. Ils seront probablement accompagnés par la classe de CP-CE2.

- Nous n'avons pas de nouvelles concernant la classe découverte à Auron, prévue mi-juin pour les CP-CE2. Le nombre de classes accueillies sera réduit si les séjours sont à nouveau autorisés. Mme Gatta a confirmé auprès du Conseil Général son désir de participer.

- **Livrets scolaires**

LSU : les livrets du 2^{ème} semestre seront rendus à la fin du mois de juin. Des propositions de poursuite de scolarité seront remises aux parents courant avril. La décision finale sera prise début mai.

Rappel : Les parents peuvent télécharger tous les livrets de leurs enfants en créant un compte sur <https://educonnect.education.gouv.fr>

- **État des locaux, travaux, équipement, sécurité**

- Depuis le 5 mars, le plan Vigipirate est redescendu au niveau : « Sécurité renforcée - risque Attentat ».
- Le Diagnostic de sécurité a été mis à jour. Les travaux de rehaussement de la grille sur la périphérie de l'école, avec la pose d'un brise-vues a eu lieu. Une plaque a été posée sur le portail. Le grillage côté parking a été changé.

- Une liste de travaux à faire est remise à M. Murriss.

- **PPMS et exercices de sécurité**

- Le 3^{ème} exercice de sécurité (confinement – risques majeurs) a été réalisé le 01/12. Il a permis de mettre les ASSEC en situation et de tester la chaîne d'alerte, ainsi que la nouvelle alarme. Cette nouvelle alarme fonctionne bien, et va demander un apprentissage pour différencier les sonneries (incendie / confinement / intrusion-attentat). Cela se fera dans les classes, sans forcément générer de nouveaux exercices de sécurité collectifs.

- **Santé – COVID - Protocole sanitaire :**

- Le contrat nettoyage de l'école a été revu à la hausse avec la société de ménage : la mise en place n'est pas encore parfaite, mais c'est sur la bonne voie. Le ménage est fait quotidiennement avant 8h00. Mme Gatta se propose de faire le point sur les tâches à effectuer avec la dame qui fait le ménage. Nous établirons une liste des tâches à faire, à cocher quotidiennement, pour un suivi plus efficace.

- La désinfection des points de contact, conformément au protocole sanitaire, a lieu à chaque pause grâce au personnel municipal.

- Le protocole sanitaire est respecté, ainsi que les règles de non-brassage des élèves. Deux cas de COVID positif ont été déclarés dans l'école. Pour chacun, toutes les familles ont été informées par mail. Le point faible dans la gestion de ces crises reste la cantine, car c'est le seul moment où les enfants enlèvent leur masque sans être à distance.

- **Questions diverses :**

Les parents demandent un panneau d'affichage provisoire au petit portail. La mairie est d'accord.

Le secrétaire, Ivan Dupuy

La directrice, Blandine Pain